



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Service enfance & jeunesse

Centre de loisirs, cantine, périscolaire/garderie, ramassage scolaire et Maison des jeunes

Année 2026/2027

Le dossier d'inscription doit obligatoirement être complété et déposé au Service Animation Jeunesse Enfance (SAJE) ou par mail à saje@stcyprien.fr, avec toutes les pièces justificatives avant le :
17 juillet 2026.

Pour un renouvellement, le dossier et les pièces peuvent être déposer directement sur le Portail familles.

Liste des pièces justificatives à fournir

- Dossier d'inscription dûment complété et signé (tout dossier incomplet sera refusé)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité,...)
- Copie du carnet de vaccination (avec le nom et prénom de l'enfant)
- Justificatif d'emploi (3 derniers bulletins de salaire, extrait KBIS ou déclaration URSSAF)
- Pour les familles en situation de séparation ou de divorce, une copie du jugement relative à l'autorité parentale et au droit de garde
- Attestation quotient familial CAF ou MSA
- Attestation de savoir nager 25 m et s'immerger (pour les enfants de + 6ans fréquentant le Centre de loisirs et la Maison des jeunes)
- Si PAI : dossier dûment complété et signé à nous ramener avec trousse et ordonnance du médecin obligatoire
- Les parents dont les enfants sont inscrits en établissement spécialisé devront fournir un certificat d'aptitude à fréquenter une structure d'accueil ordinaire délivré par l'institut spécialisé
- Fiche de planification cantine des jours de présence hebdomadaire complétée (p.3)
- Fiche de planification centre de loisirs des mercredis complétée pour chaque période (p.4)

Pour le suivi des dossiers : **Service du SAJE**

Responsable du Service : **Florence FEUTRIER**

Adresse : **39 avenue du Roussillon, 66750 SAINT-CYPRIEN**

Mail (garderie, centre de loisirs, cantine, périscolaire) : saje@stcyprien.fr

Mail (maison des jeunes) : mdj@stcyprien.fr

Bureau : **04 30 95 05 91**

Accueil Centre de loisirs : **04 68 22 17 48**

Directeurs Centre de loisirs et périscolaire :

Grégory (école Desnoyer) **06 67 33 48 04** / Océane (école Alain) **07 60 14 75 56**

Maison des jeunes : Benjamin / Kristelle **07 60 14 75 62**

Ramassage scolaire : **06 99 13 58 56**

Facturation

Pour la facturation de l'ensemble des services : **Service de la RÉGIE MUNICIPALE**

Moyens de paiement acceptés au bureau de la Régie : **espèces, chèque, carte bancaire, CESU (uniquement pour le Centre de loisirs) et paiement en ligne.**

Responsable du Service : **David GALVEZ**

Adresse : **11 rue Jean Jacques Rousseau (entrée rue Montesquieu), 66750 Saint-Cyprien**

regie@stcyprien.fr

04 68 21 11 52

Vacances scolaires 2026/2027

Rentrée des élèves	Mardi 1 septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Du samedi 03 avril au lundi 19 avril 2027
Vacances d'été	Samedi 3 juillet 2027

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Scolarisation

École maternelle École élémentaire Collège Lycée
 CFAS CFA Institution (IME, ITEP, IEM, IES,...) À domicile

Établissement concerné :

Classe :

Situation familiale :

Célibataire Marié Pacsé Concubinage Séparé Veuvage Famille d'accueil

Garde :

Père Mère Alternée

Autre :

N° CAF/MSA (Obligatoire) :

N° de sécurité sociale de l'enfant :

Responsables légaux :

Responsable 1 (payeur) :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Profession :

Employeur :

Tél pro :

Responsable 2 :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Profession :

Employeur :

Tél pro :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence si vous n'êtes pas joignable, et/ou autorisée à récupérer l'enfant (hors responsables légaux) :

Nom : Prénom : Tél :

Lien de parenté :

Nom : Prénom : Tél :

Lien de parenté :

Nom : Prénom : Tél :

Lien de parenté :

Accueil individualisé :

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap, en conformité avec la loi du 11 février 2005 «égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE ou ACM, la Ville de Saint-Cyprien a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Le pôle est géré par l'association les FRANCAS et l'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES pour accompagner les équipes de professionnel(les) petite-enfance et de loisirs après accord préalable des parents ou d'un(e) responsable légal(e).

Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet personnel de scolarisation (P.P.S) ?

Le P.P.S propose des dispositifs tels que : GEVA-sco – AVS/AESH – ULIS – UEE - UEA - UEMA - matériel adapté...

Oui (merci de fournir un justificatif)

Demande en cours

Non

Ne souhaite pas répondre

Régime alimentaire :

À détailler dans la fiche sanitaire (qui se trouve plus bas), en cas de troubles de la santé, allergies (seules celles relevant d'un certificat médical seront retenues), Projet d'accueil individualisé (PAI), autres...

Aucun

Allergie

Autres troubles de santé

Autres :

Suivi complémentaire (PCO, CAMPS, CMP, CMPP, HDJ Hôpital de jour) :

Pour garantir la qualité de l'accueil, une rencontre avec le PRH66 vous sera proposée pour prendre en compte si nécessaire les besoins particuliers de votre enfant.

Oui (merci de nous fournir un justificatif précisant l'entrée dans un parcours bilan/intervention précoce : une prise en charge globale thérapeutique, éducative ou rééducative)

Demande en cours

Non

Ne souhaite pas répondre

Bénéficiaire de l'AEEH :

Recensement du nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé à des fins statistiques pour la CAF. Cette valorisation peut permettre selon les situations l'octroi de financement pour améliorer la prise en compte des besoins particuliers de l'enfant dans la structure.

- Oui (merci de fournir un justificatif)
- Demande en cours
- Non
- Ne souhaite pas répondre

Remarques complémentaires concernant l'enfant, renseigner les éléments si nécessaires :

Restauration scolaire :

J'inscris mon enfant à la restauration scolaire. Plusieurs forfaits disponibles :

- Inscription pour toute l'année scolaire (4 jours par semaine)
Si parents séparés : Semaines paires Semaines impaires
- Inscription 3 jours fixes par semaine (cocher les jours à réserver)
 Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Journalier (adressez un email au SAJE (saje@stcyprien.fr) ou via le portail familles en précisant les jours souhaités)

Ramassage, sortie de l'école :

Pour les enfants fréquentant le ramassage scolaire, merci de préciser l'arrêt :

Matin :

Soir :

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul après le ramassage scolaire ?

- Oui Non

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul après le périscolaire / Centre de loisirs ?

- Oui Non

Maison des jeunes :

L'enfant est-il autorisé à sortir de la Maison des jeunes sans être accompagné d'un animateur ?

Lorsque mon enfant souhaite se rendre à l'extérieur pour rejoindre des copains, acheter des bonbons ou se rendre à son domicile (dès que l'enfant quitte la structure, l'équipe d'animation n'est plus responsable de l'adolescent).

Oui

Non

Accueil périscolaire :

Votre enfant fréquentera le matin :

L'école maternelle Met : de 7h30 à 8h40

L'école maternelle Alain : de 7h30 à 8h30

L'école élémentaire Alain : de 7h30 à 8h25

L'école élémentaire Desnoyer : de 7h30 à 8h30

Votre enfant fréquentera le soir :

L'école Met : de 16h30 à 18h00

L'école maternelle Alain : de 16h20 à 18h30

L'école élémentaire Alain : de 16h15 à 18h30

L'école élémentaire Desnoyer : de 16h15 à 18h30

Votre enfant fréquentera le Centre de loisirs Francis Gatounes :

Les mercredis

Les vacances scolaires (inscription obligatoire un mois avant chaque période de vacances)

Votre enfant fréquentera la Maison des jeunes

Le soir en période scolaire : de 16h00 à 18h00

Les mercredis et samedis : de 14h00 à 18h00

Les vacances scolaires

ALSH Maternelle et Primaire :

Inscription aux mercredis de l'ALSH (l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement) maternelle et primaire de 30 mois (sous réserve d'être propre) à 11 ans. Veuillez choisir le jour et sélectionner le mode d'accueil qui vous convient.

J'inscris mon enfant au Centre de loisirs. Plusieurs forfaits disponibles :

Tous les mercredis de l'année scolaire

Journée	<input type="checkbox"/>
Matin avec repas	<input type="checkbox"/>
Matin sans repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi avec repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi sans repas	<input type="checkbox"/>

1 mercredi sur 2 (semaines paires)

Journée	<input type="checkbox"/>
Matin avec repas	<input type="checkbox"/>
Matin sans repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi avec repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi sans repas	<input type="checkbox"/>

1 mercredi sur 2 (semaines impaires)

Journée	<input type="checkbox"/>
Matin avec repas	<input type="checkbox"/>
Matin sans repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi avec repas	<input type="checkbox"/>
Après-midi sans repas	<input type="checkbox"/>

Journalier

Merci d'adresser un email à saje@stcyprien.fr ou via le Portail familles en précisant les mercredis souhaités.

Autorisation parentale

- J'autorise mon fils, ma fille, à pratiquer les activités proposées par les structures d'accueil ainsi qu'à consommer les mets (pâtisseries, tartes sucrées ou salées...) préparés dans le cadre des animations.

Droit à l'image :

La commune de Saint-Cyprien réalise parfois des photographies, des vidéos ou enregistrements sonores sur lesquels peuvent figurer vos enfants.

À ce titre, elle peut être amenée à diffuser les documents ainsi créés sur le site internet de la ville, sur les réseaux sociaux, sur le bulletin municipal, pour des expositions ou encore dans la presse.

- J'autorise la diffusion des photographies et vidéos de mon enfant sur les supports municipaux
- Je n'autorise pas la diffusion des photographies et vidéos de mon enfant sur les supports municipaux

Traitement des données personnelles :

Le Service animation jeunesse enfance et la Régie municipale de la Ville de Saint-Cyprien collectent et traitent vos données personnelles au sein du logiciel Domino'Web. Ce logiciel permet la gestion de la restauration scolaire, des structures scolaires, d'accueil et de loisirs.

Je soussigné(e) responsable de l'enfant

- Accepte le traitement de mes données et/ ou des données de mon enfant
- N'accepte pas le traitement de mes données et/ ou des données de mon enfant

Le cas échéant, l'autorisation est valable pour la totalité de l'année 2026/2027 mais peut-être retirée à tout moment en contactant la mairie de Saint-Cyprien par email à :


communication@stcyprien.fr

- Je déclare avoir pris connaissance de(s) règlement(s) intérieur(s) consultable(s) à l'adresse www.saint-cyprien.com (onglet **Vivre à Saint-Cyprien**)
- J'autorise le service à consulter mon compte CAFPRO/CDAP sur internet (si vous ne cochez pas cette case, merci de nous fournir une attestation de Quotient familial CAF en septembre et janvier)

Lu et approuvé le : Certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Signature :

POUR SIGNER avec Acrobat Reader :

1. Cliquez sur l'icône Signer 
2. Dans le panneau de signature qui s'affiche, saisir votre signature au clavier, la tracer avec le doigt / la souris, ou importez une image.
3. Cliquez sur Appliquer pour placer votre signature dans le champ prévu.
4. Enregistrer et télécharger ou partager le document signé.

Fiche sanitaire

Médecin traitant :

Tel :

Établissement de santé : Clinique Hôpital

L'enfant suit-il un PAI (Protocole d'Aide Individualisé ? (Joindre une copie) Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Allergies :

Asthme : Oui Non

Médicamenteuses : Oui Non

Alimentaires : Oui Non

Autre :

Précisez la conduite à tenir :

Autres :

Indiquez les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les précautions à prendre :

Je soussigné (nom) (prénom) responsable légal en qualité de père, mère, tuteur déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Lu et approuvé le :

Signature :